

**Province du Hainaut
Arrondissement de Ath**



Commune de Silly

AVIS D'URBANISME

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur Benjamin DUHAMEL et Madame Barbara TOCK demeurant rue Maire-Bois(Hoves) 13 à 7830 SILLY.**

Le terrain concerné est situé **Rue Maire-Bois, 13 à 7830 Hoves et cadastré division 4, section B n°11G.**

Le projet est de type : **Extension de l'habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts aux prescriptions du lotissement :

- Toiture plate

Écarts au guide communal d'urbanisme :

- Bardage fibro-ciment de teinte anthracite

- Brique terre cuite de teinte gris clair

Le dossier peut être consulté du lundi au jeudi de 9h à 12h ainsi que le mercredi de 14h à 16h à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place Communale(Silly) 18, (rue St-Pierre, 2) à 7830 SILLY :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 068/25.05.02 et 068/27.05.61, mail : urbanisme@silly.be, dont le bureau se trouve rue St-Pierre, 2 à 7830 à SILLY (1^{er} étage).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/04/2020 au 11/05/2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : SILLY, Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be